

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix –Travail-Patrie

\*\*\*\*\*

REGION DE L'OUEST

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE BAFANG

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

BP: 56 Bafang. Tél: 33 48 65 87



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work- Fatherland

\*\*\*\*\*

WEST REGION

\*\*\*\*\*

UPPER - NKAM DIVISION

\*\*\*\*\*

BAFANG COUNCIL

\*\*\*\*\*

GENERAL SECRETARIAT

PO.BOX: 56 Bafang. Tél : 33 48 65 87

DECISION MUNICIPALE N°01/DM /C/BFG/SG/06-2021

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C/BFG/SG/CIPM-RTE/2021 DU 31 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE DE TERRE DANS LA VILLE DE BAFANG, COMMUNE DE BAFANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.

LE MAIRE

*Vu la constitution ;*

*Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;*

*Vu le décret N°376/2008 du 12 Novembre 2008 portant organisation Administrative de la République du Cameroun ;*

*Vu le décret N°377/2008 du 12 Novembre 2008 fixant les Attributions des chefs de circonscriptions Administratives et portant*

*Organisation et fonctionnement de leurs services ;*

*Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;*

*Vu le Décret no 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation, et fonctionnement du Ministère des Marchés Publics, Modifié et complété par le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 ;*

*Vu le Décret no 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048*

*Du 23 février 2001 portant création organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics*

*(ARMP) ;*

*Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés*

*Publics.*

*Vu la circulaire N°04/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;*

*Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution de la loi de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;*

*Vu La lettre-circulaire N° 00000003/LC/MINFI du 15 Février 2021 relative à l'exécution ,au suivi et au contrôle de l'exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées, pour l' Exercice 2021 ;*

*Vu l'Arrêté N°000337/ A / MINDLEVEL du 12 Mars 2020 constatant l'élection de Madame NJONKAM Anne aux fonctions*

*de Maire de la Commune de Bafang ;*

Vu dossier d'appel d'offres National Ouvert N°01/AONO/C/BFG/SG/CIPM-RTE/2021 du 31 Mars 2021 pour les travaux d'entretien de la voirie de terre dans la ville de Bafang;

Vu le procès verbal de la session du 31 Mai 2021 de la commission interne de passation des marchés publics d'examen des Offres ;

Considérant la proposition d'attribution de la commission Interne de Passation des Marchés Publics.

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : Le Marché des travaux d'entretien de la voirie de terre dans la ville de Bafang est attribué à :

PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC EN FCFA CORRIGE	DELAI D'EXECUTION
LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE DE TERRE DANS LA VILLE DE BAFANG, COMMUNE DE BAFANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.	ETS ENPREC BP 5657 Yaoundé Tél: 699-712-713	66 999 713	04 mois

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

#### Ampliations

- MINH DU
- MINMAP
- ARMP/OU
- Président CIPM/BFG
- Intéressé
- Chrono /archives

Bafang, le 08 JUIN 2021  
Le Maire  
  
NIONKAM Anne

